

REGLEMENT DU JEU
« JEU D'EUROPE 1 »
Saison radiophonique 2025/2026
ADDITIF N°21

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 12 au 16 janvier 2026.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

Inscription : au 7 39 21 (3 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).

Code : **VIETNAM**

Chaque jour de la Période de jeu :

- 1^{ère} Session de jeu entre 5h00 et 7h00
- 2^{ème} Session de jeu entre 7h00 et 9h00

Le nombre maximum de participation autorisée pour la Session de Jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation à laquelle peut s'ajouter 1 (une) participation « bonus » visant à multiplier leur participation.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte la dotation « **Séjour VIETNAM "SALAÜN HOLIDAYS"** » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- ⇒ **1 lot « 1 séjour "Escapade Vietnamienne" au Vietnam pour 2 (deux) personnes avec « SALAUN HOLIDAYS » de 13 (treize) jours et 10 (dix) nuits + 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » d'une valeur unitaire de 4.439 (quatre mille quatre cent trente-neuf) euros.**

Le séjour comprend :

- Les vols en classe économique de Paris à Ho Chi Minh-ville et de Hanoï à Paris (taxes aériennes et de sécurité comprises) ;
- Le vol intérieur de Ho Chi Minh-ville à Da Nang ;
- L'hébergement pendant 10 (dix) nuits dans un hôtels 3* (normes locales) en chambre double ;
- La pension complète (hors boissons) du petit déjeuner du Jour 3 au déjeuner du Jour 12 ;
- Le circuit en autocars climatisés ;
- Les excursions et visites prévues au programme ;
- Les services d'un guide-accompagnateur francophone tout au long du circuit ;
- Des audiophones individuels tout au long du circuit ;
- Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur.

Dates de départ au choix (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation) :

- 2026 : 04/03 ; 11/03 ; 18/03 ; 25/03 ; 15/04 ; 13/05 ; 07/10 ; 04/11 ; 18/11 ; 02/12
- 2027 : 6/01 ; 13/01

Une fois confirmée, la réservation est définitive et ne peut être modifiée.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les transports aller-retour entre le lieu de résidence du gagnant et son accompagnateur et l'aéroport de Paris, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice et seront à la charge du gagnant.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour.

Le gagnant devra impérativement être majeur.

Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport valide et conforme à la législation du pays concerné au moment du gain et pendant l'intégralité du séjour.

Le gagnant et son accompagnateur devront effectuer les vaccins obligatoires pour se rendre au Vietnam.

Le gagnant et son accompagnateur s'engagent à respecter les éventuelles conditions d'accès aux différents sites liées au contexte sanitaire ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du séjour et du pays concerné.

⇒ **4 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois » d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.**